
VILLE DE BAILLEUL
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 AVRIL 2026 À 18H30

Liste des délibérations

26/023 - Finances – Adoption du règlement budgétaire et financier

Résumé : Cette délibération vise à adopter le règlement budgétaire et financier de la commune.

Adoptée à la majorité.

26/024 - Finances – Budget principal – Exercice 2026 – Décision en matière de taux de contributions directes

Résumé : Cette délibération fixe le taux des contributions directes au financement des politiques mises en œuvre par la Ville à un niveau identique à celui de l'année précédente, dans l'attente des conclusions de l'audit financier demandé par la nouvelle municipalité.

Adoptée à la majorité.

26/025 – Finances – Budget principal – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026

Résumé : Cette délibération vise à arrêter les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 et à en autoriser la reprise anticipée au Budget Primitif 2026 comme suit :

- Excédent reporté de la section d'investissement (article 001) : 87 253,54 €
- Restes à réaliser en dépenses : 519 034,38 €
- Restes à réaliser en recettes : 777 124,42 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) : 0,00 €
- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) : 2 959 799,69 €

Adoptée à la majorité.

26/026 – Finances – Budget annexe du cinéma « Le Flandria » – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026

Résumé : Cette délibération vise à arrêter les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 et à en autoriser la reprise anticipée au Budget Primitif 2026 du budget annexe du cinéma « Le Flandria » comme suit :

- Déficit reporté de la section d'investissement (article 001) : 215 643,84 €
- Restes à réaliser en dépenses : 8 393,10 €
- Restes à réaliser en recettes : 50 122,44 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) : 148 456,98 €
- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) : 0,00 €

Adoptée à la majorité.

26/027 – Finances – Budget annexe du Centre social « Espace Part'âge Joséphine Baker » – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026

Résumé : Cette délibération vise à arrêter les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 et à en autoriser la reprise anticipée au Budget Primitif 2026 du budget annexe du Centre social « Espace Part'âge Joséphine Baker » comme suit :

- Excédent reporté de la section d'investissement (article 001) : 28 565,62 €
- Restes à réaliser en dépenses : 0,00 €
- Restes à réaliser en recettes : 0,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) : 0,00 €
- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) : 104 957,29 €

Adoptée à la majorité.

26/028 - Finances – Budget principal de la Commune - Exercice 2026 – Budget primitif

Résumé : Cette délibération vise à adopter les dépenses et les recettes prévisionnelles de la commune pour l'année 2026.

Le budget primitif 2026 (BP 2026) de la commune est présenté en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les deux sections sont votées comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses 18 971 799,69 € / Recettes 18 971 799,69 €
- Section d'investissement : Dépenses 2 387 184,38 € / Recettes 2 387 184,38 €

Adoptée à la majorité.

26/029 - Finances – Budget annexe du cinéma « Le Flandria » - Exercice 2026 – Budget primitif

Résumé : Cette délibération vise à adopter les dépenses et les recettes prévisionnelles du cinéma « Le Flandria » (budget annexe) pour l'année 2026.

Le budget annexe du cinéma « Le Flandria » est présenté en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les deux sections sont votées comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses 264 532,52 € / Recettes 264 532,52 €
- Section d'investissement : Dépenses 269 036,94€ / Recettes 269 036,94 €

Adoptée à la majorité.

26/030 - Finances – Budget annexe du centre social « Espace Part'âge Joséphine Baker» - Exercice 2026 – Budget primitif

Résumé : Cette délibération vise à adopter les dépenses et les recettes prévisionnelles du Centre social « Espace Part'âge Joséphine Baker » (budget annexe) pour l'année 2026.

Le budget annexe du Centre social « Espace Part'âge Joséphine Baker » est présenté en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les deux sections sont votées comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses 792 401,29 € / Recettes 792 401,29 €
- Section d'investissement : Dépenses 43 565,62 € / Recettes 43 565,62 €

Adoptée à la majorité.

26/031 - Dispositions relatives à la situation des élus pour la mandature : Indemnités de fonction du Maire et des adjoints et des conseillers délégués, garanties accordées aux membres du Conseil municipal dans leur activité professionnelle, compensation des pertes de revenus et droit à la formation.

Résumé : Cette délibération vise à définir le montant mensuel des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués comme suit :

- Indemnités du Maire : 67,60% de l'indice brut 1027 ;
- Indemnités des adjoints : 20,50% de l'indice brut 1027 ;
- Indemnités des conseillers délégués : 5,50% de l'indice brut 1027 à l'exception d'un conseiller délégué à 12,25% en raison de l'importance de sa délégation.

Adoptée à l'unanimité.

26/032 - Territoire Energie Flandre (TE Flandre) – Désignation des délégués

Résumé : Cette délibération vise à désigner, au sein du conseil municipal, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au sein du comité syndical Territoire Énergie Flandre.

Adoptée à l'unanimité.

26/033 - SIDEN-SIAN – Désignation d'un grand électeur

Résumé : Cette délibération vise à désigner un grand électeur pour la compétence « Défense extérieure contre l'incendie », pour le collège d'arrondissement de Dunkerque du Comité syndical SIDEN-SIAN.

Adoptée à l'unanimité.

26/034 - Commissions communale des impôts indirects – Désignation des commissaires

Résumé : Cette délibération vise à autoriser Monsieur le Maire à présenter une liste de 32 contribuables au Directeur Régional des Finances Publiques, qui désignera ensuite, parmi cette liste, 16 membres qui composeront la Commission Communale des Impôts directs.

Adoptée à l'unanimité.

26/035 - Société Publique locale Destination Cœur de Flandre – Désignation des représentants

Résumé : Cette délibération vise à désigner un représentant titulaire et un suppléant au sein de la Société Publique locale (SPL) Destination Cœur de Flandre, chargée de promouvoir l'attractivité touristique du territoire et de concrétiser le projet de Cité de la bière.

Adoptée à l'unanimité.

26/036 - Création d'un emploi de collaborateur de cabinet

Résumé : Cette délibération vise à autoriser la création d'un emploi de collaborateur de cabinet afin que M. le Maire et l'équipe municipale puisse disposer d'un appui direct permettant un accompagnement dans la préparation, la coordination et le suivi des décisions de l'exécutif municipal.

Adoptée à l'unanimité.

26/037 – Transition écologique – Convention annuelle d'objectifs et de financement avec le Conservatoire Botanique National des Hauts de France

Résumé : Cette délibération vise à adopter la convention financière déclinant les engagements respectifs des parties et à accorder au CBN des Hauts de France une subvention de 8160 € pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité.

26/038 – Compte rendu des décisions municipales

Le Secrétaire de séance

Maxime Vallart



Le Maire

Jacques GREMBER

